

Réforme de la fiscalité... l'inégalité confortée !

Le Grand Conseil a accepté aujourd'hui une diminution du taux d'imposition sur le bénéfice des entreprises. Ainsi, Neuchâtel va diminuer son taux d'imposition (passant de 10% à 5%) en-dessous de la moyenne suisse (8%) ! Déjà placé pour beaucoup au ban de la Confédération, Neuchâtel s'adonne aujourd'hui à la sous-enchère fiscale.



Pour faire passer son projet auprès de la gauche, le Conseil d'Etat a laissé sous-entendre que les régimes spéciaux seraient abolis. Faux ! La loi prévoit un renforcement de l'octroi de cadeaux fiscaux pour une période de 9 ans... renouvelables !

Bref, Neuchâtel conforte sa position de paradis fiscal pour les entreprises, alors que les personnes physiques croulent sous l'impôt. Et sur ce sujet, on nous annonce un rapport sur l'imposition des personnes physiques pour 2012... Or, il n'y a pas l'once d'une prémisse de réflexion actuellement de la part du gouvernement... et quand on sait que des initiatives populaires n'ont toujours pas été traitées... on a de quoi se faire du soucis !

LACI : Le combat va commencer

Le comité référendaire, composé notamment des Associations de Défense des

chômeurs, a déposé aujourd'hui près de 140'000 signatures contre la 4ème révision de la loi sur le chômage.



Parce qu'il est source de précarité et trop souvent d'exclusion sociale, le chômage est la tare de nos sociétés capitalistes modernes. En droite ligne du démantèlement social orchestré par la droite depuis plusieurs années, cette révision LACI prévoit notamment de réduire de manière importante le nombre de jours d'indemnité.

Fragilisés dans l'opinion publique par leur défaite sur le démantèlement du 2ème pilier et leur refus de taxer les bonus, les milieux bourgeois et Economie Suisse ont d'ores et déjà lancé une campagne au budget astronomique!

Mais le peuple suisse, la gauche, les milieux syndicaux et associatifs seront là pour dire non à la scandaleuse révision LACI.